CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE

BULLETIN FOURRAGE

N°05_14 MARS 2024

ARIEGE.CHAMBRE-AGRICULTURE.FR

Les bulletins fourrages publiés chaque semaine par la Chambre d'Agriculture fournissent des conseils sur la gestion du pâturage et des fourrages. Ces bulletins présentent l'évolution de la pousse de l'herbe à partir des "sommes de températures" calculées à partir de 7 stations météo réparties sur le département de l'Ariège.

patrick.beral@ariege.chambagri.fr / lea.valero@ariege.chambagri.fr

Les préconisations issues de ce bulletin découlent :
- des données météo France sur 5 stations du département
- des mesures de la pousse de l'herbe faites sur l'exploitation suivie

PROAGRI POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE

Données Météo

10 mars 2024	Altitude (m)	Précipitations (mm)		Somme de températures depuis le 1er février (°C-jour)			Mise à l'herbe		
		Du 4-mars au 10-mars	30 derniers jours	2024	2023	année moy	prairies TP / RGI 250 °j	prairies précoces 300 °j	prairies tardives 400 °j
St-Girons	414 m	14 mm	130 mm	332°	246	251	27-févr.	6-mars	15-mars
Cos	519 m	19 mm	163 mm	326°	247	238	27-févr.	6-mars	16-mars
Leran-Lourmatel	391 m	5 mm	108 mm	307°	217	247	2-mars	9-mars	18-mars
Montaut	295 m	18 mm	81 mm	337°	280	248	27-févr.	6-mars	15-mars
Mirepoix	293 m	6 mm	103 mm	333°	233	/	28-févr.	6-mars	15-mars
Serres sur Arget	548 m	10 mm	141 mm	304°	211	/	1-mars	9-mars	19-mars
Prades	1535 m	5 mm	46 mm	179°	123	/	21-mars	28-mars	18-avr

Rappel : La somme TB0 depuis le 1er janvier, est utilisée comme repère pour la fertilisation azotée ; la somme de températures depuis le 1er février est utilisée comme indicateur du stade physiologique des plantes. La somme des températures est donnée en degrés jours (DJ).

Prévisions météo

	14 Mars	15 Mars	16 Mars	17 Mars	18 Mars	19 Mars
		60% 0.4 mm			60% 0.8 mm	60% 2.3 mm
	22° / 6°	18° / 7°	20° / 5°	22° / 7°	25° / 10°	17° / 11°
	13 - 32 km/h	16 - 40 km/h	8 - 23 km/h	9 - 24 km/h	10 - 29 km/h	14 - 38 km/h

	20 Mars	21 Mars	22 Mars	23 Mars	24 Mars	25 Mars
		60% 0.2 mm	70% 0.4 mm			
	23° / 8°	18° / 8°	18° / 9°	17° / 8°	20° / 7°	19° / 7°
	8 - 27 km/h	4 - 23 km/h	4 - 20 km/h	6 - 23 km/h	4 - 21 km/h	9 - 30 km/h

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE

Quelques indicateurs

Type de prairies	Mise à l'herbe	Fin déprimage
Prairies temporaires	250 ° jour	500 ° jour
Prairies permanentes fertiles et précoces	300 ° jour	500 ° jour
Prairies permanentes tardives	400 ° jour	800 ° jour

Conseil de la semaine :

300° jour : C'est le moment clé pour sortir les premiers lots d'animaux pour **réussir sa saison de pâturage !!!**

Une mise à l'herbe conditionnée par la portance des sols !

Les **300° jours sont dépassés sur l'ensemble du département, sauf sur les zones d'altitude**. Les bovins allaitants peuvent désormais rejoindre les vaches laitières et les ovins qui sont déjà sortis à 250° jours.

Au GAEC de Brioulette à Soulan, situé à **600 m d'altitude, Magalie Chanaud a sorti ces vaches mercredi 13 mars** sur les prairies permanentes précoces à base de RGA et de TB naturels. Ces prairies se trouvent autour de la stabulation. Les vaches vont pacager les parcelles de la surface de base, avancées en pousse de l'herbe **avant d'aller déprimer des surfaces de fauche. Le déprimage se terminera dès que les 500° jours seront atteints.**

Déprimer les surfaces de fauche permet de prendre en compte un temps de repousse plus long à cette période de l'année en bénéficiant d'**un retour de 40 jours lors du premier tour de pâturage**.

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE

Le déprimage améliore la qualité de la prairie car il permet :

- De **consommer les pousses hivernales** après un repos hivernal de 2 mois minimum
- De **favoriser le tallage de la prairie**, avec un accès à la lumière du plateau de tallage qui augmente le nombre de talles émises
- De **favoriser les légumineuses** qui vont profiter de la lumière pour redémarrer
- De **favoriser la flore prairiale** en contrôlant certaines adventices indésirables notamment les dicotylédones annuelles
- D'**économiser les stocks d'hiver**

Astuce pour tester la portance du sol avant de sortir :

Le test du **« coup de talon »** permet de déterminer si la parcelle a une portance suffisante pour être pâturée. Si la marque laissée fait **plus de 5 cm,** le sol n'est **pas suffisamment portant !**

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

patrick.beral@ariege.chambagri.fr / lea.valero@ariege.chambagri.fr
06 42 92 35 17 06 73 63 86 50

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Vous pouvez consulter ce bulletin sur notre site internet :
ARIEGE.CHAMBRE-AGRICULTURE.FR